# **ASSURANCES VIE**

Nous proposons un certain nombre d'Assurances Vie différentes, des plus renommées du marché et avec des critères variés. Nous sommes à votre disposition pour vous expliquer les différentes Assurances vie.

Les atouts cumulés de trois enveloppes (fiscale, juridique et financière) offrant ainsi : fiscalité avantageuse, liberté, souplesse et performance.

#### Points clés

#### La liberté

- Des versements non plafonnés,
- Des versements à tout moment, lorsque l'investisseur le souhaite
- Dans le choix du ou des bénéficiaire(s)

#### La souplesse

- Des retraits possibles à tout moment
- La possibilité de réaliser des arbitrages
- Un large choix d'allocations d'actifs et d'options
- Le libre choix du mode de sortie : capital ou rente

### Un large accès à différents profils d'investissements

#### La fiscalité avantageuse

- Pendant la vie du contrat (retrait, arbitrage)
- En matière de transmission

#### **OBJECTIFS**

Constituer un capital Constituer un capital Constituer un complément de revenus / de retraite

Générer des revenus à fiscalité réduite

Transmettre son patrimoine

Valoriser un capital

## PRESENTATION DES ATOUTS

- La fiscalité attractive de l'assurance vie
- Des fonds en euros et un très grand nombre U.C (Unité de Compte)
- Des options
- des possibilités de gestion pilotée : des gestionnaires proposant chacun des orientations

#### L'INVESTISSEUR

Caractéristiques de l'investisseur : Personne physique

Stratégie(s) d'investissement : Sécurisé, Prudent, Equilibré, Dynamique

#### **ENTREE**

Co-souscription possible: oui

Conditions de co-souscription : Personnes mariées sous le régime légal ou la communauté universelle

Indivision: non

Démembrement : oui

Finançable: non

Montant minimal d'investissement : Variable suivant les contrats

Frais d'entrée : Variable suivant les contrats

#### **GESTION FINANCIERE**

Gestion libre: oui

Nb de gestionnaires et de supports disponibles : Plusieurs fonds en euros et grands nombre d'U.C (Unité de Compte)

Variable suivant les contrats pour les versements programmés

Montant minimum par support : • Variable suivant les contrats pour les versements libres en euros

Montant minimum par versement: Variable suivant les contrats

Gestion pilotée: oui

Seuil d'accès au mandat : Variable suivant les contrats

Seuil d'accès aux options : Variable suivant les contrats

Dynamisation progressive de l'épargne

Rééquilibrage automatique

Encadrement de la performance

Limitation des moins-values relatives par support

Options: • D'autres options suivant les contrats

#### VIE DU CONTRAT

VERSEMENTS COMPLEMENTAIRES: oui

Montant minimum: Variable suivant les contrats

VERSEMENTS PROGRAMMES: oui

Montant minimum par mois: Variable suivant les contrats

Montant minimum par trimestre: Variable suivant les contrats

Montant minimum par semestre: Variable suivant les contrats

Montant minimum par an: Variable suivant les contrats

AVANCES: oui

RACHATS / RETRAITS: oui

Possibilité de rachat à tout moment sans frais variable suivant les contrats

Possibilité de rachats partiels programmés variable suivant les contrats par

Conditions à respecter : opération.

NANTISSABLE: oui

#### **FISCALITE**

Fiscalité dégressive dans le temps et uniquement sur la fraction d'intérêts du

Sur les intérêts/ dividendes : rachat

Fiscalité ISF: Valeur de rachat du contrat au 1erjanvier assujettie à l'ISF

# **SORTIE**

A tout moment, en rente ou en capital

## **TRANSMISSION**

Au niveau civil: Sommes transmises hors succession

Abattement de 152 500 € par bénéficiaire pour les primes versées avant les

Au niveau fiscal: 70 ans de l'assuré.